



Association Suisse
pour Systèmes de Qualité
et de Management (SQS)

Ordonnance relative aux équipements sous pression RS 930.114/
Directive sur les équipements sous pression 2014/68/UE

Certification des Organisations du secteur de la technique de réfrigération selon la Directive sur les équipements sous pression modules A2, E1, H ou H1 – *Evaluation de la conformité et autorisation des installations de réfrigération selon le module G*

Exigence légale

Les installations de réfrigération en tant qu'ensemble ayant une pression de service PS > 0.5 bar sont régies par la Directive sur les équipements sous pression. Depuis juillet 2005, lors de la conception, production, montage et mise en service de nouvelles installations, les fabricants et les installateurs («responsables de la mise sur le marché») sont tenus de réaliser une évaluation de la conformité. En fonction de la taille et du danger potentiel de l'installation de réfrigération il faut faire appel à un organisme notifié pour l'évaluation de la conformité. Le niveau du danger potentiel de l'installation sera défini au moyen du produit «pression de service x volume du réservoir» ainsi qu'en fonction des caractéristiques de dangerosité du réfrigérant employé.

Choix de l'organisme notifié

La SQS, en tant qu'organisme notifié pour les équipements sous pression (NB 1250) vérifie le respect des exigences de sécurité essentielles et accompagne le fabricant, du projet au contrôle final des installations de réfrigération.





Objectif

Les fabricants et installateurs («responsables de la mise sur le marché») respectent les exigences légales. L'exploitant de l'installation reçoit une installation de réfrigération correcte et conforme avec la documentation technique requise.

Groupes-cibles

Les fabricants et fournisseurs d'installations de réfrigération, constructeurs d'installations ainsi que les installateurs («responsables de la mise sur le marché») issus de la branche de la «réfrigération commerciale».

Validité des attestations et document de certification

Module G: unique; module A2: un an;

Modules E1, H et H1: 3 ans avec un suivi annuel par le biais d'audits.

Reconnaissance

La SQS est un organisme notifié pour les équipements sous pression, avec le numéro d'identification 1250.

Le document de certification de la SQS pour les équipements sous pression est reconnu à l'échelle internationale.

Possibilités de combinaison

La Directive sur les équipements sous pression est compatible avec les normes ISO 9001 (management de la qualité), ISO 3834-2/3/4 (certification des Organisations de soudage), ISO 14001 (management environnemental) et ISO 45001 (certification de la santé et sécurité au travail).

Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter notre secrétariat à Zollikofen.

Nos auditeurs et auditrices se tiennent également à votre disposition pour répondre à des questions plus spécifiques.

T +41 58 710 35 35, F +41 58 710 35 45

headoffice@sqs.ch, www.sqs.ch